



COMITE D'AQUITAINE DE GYMNASTIQUE

Déclaré à la Préfecture de Gironde le 13 Février 1903

CRITERES DE LABELLISATION "PETITE ENFANCE"

TESTEZ-VOUS : les bonnes réponses sont des "OUI", voire des "En cours"

	OUI	En cours	NON
ASSOCIATION: AFFILIATION ET PROJET			
L'Association est- elle affiliée à la FFG et en règle de cotisation			
L'Association possède-t-elle un plan de développement de ses activités "Petite enfance", à court, moyen ou long terme et est capable de présenter un document écrit bien élaboré.			
Tous les membres de l'Association sont-ils licenciés à la FFG			
COMMUNICATION			
Diffusez-vous au niveau de la commune, des différentes collectivités territoriales, de la DRDJS une information sur vos pratiques "petite enfance"			
Avez-vous un plan de communication local (même succinct)			
<i>Si vous êtes déjà labellisé, mettez-vous le logo "label petite enfance" sur tous vos supports de communication (documents, affiches, tracts, site Internet, courriers ...)</i>			
STRUCTURE CLUB			
Avez-vous la possibilité de recevoir des communications téléphoniques permanentes			
Possédez-vous un panneau d'information sur vos activités à l'entrée du gymnase			
Possédez-vous un lieu d'accueil sous la responsabilité d'un de vos représentant			
STRUCTURE D'ACTIVITE			
L'espace de pratique PE est-il spécifique ou clairement délimité dans le gymnase			
Possédez-vous du matériel spécifique PE aux normes en vigueur			
Mettez-vous en place vos circuits PE avant l'arrivée des enfants selon les recommandations pédagogiques FFG			
ORGANISATION PEDAGOGIQUE			
Les activités sont-elles avant tout ludiques et éducatives (sans spécialisation)			
Les activités contribuent-elles au développement harmonieux de l'enfant sur les plans psychomoteur et physique			
Respectez-vous une progression pédagogique au cours de la saison sportive			
Les horaires des séances proposées sont-ils dans une période favorable en fonction de l'age des enfants			
Vos séances sont-elles inférieures à 50 mn (temps maxi recommandé)			
Proposez-vous une séance hebdomadaire par tranche d'âge			
A chaque séance un animateur titulaire du diplôme "animateur PE" est-il présent			
Cet animateur est-il aidé d'assistants (en plus de la présence éventuelle des parents)			
Mettez-vous en application les recommandations pédagogiques fédérales			
SATISFACTION DES LICENCIES			
Vérifiez-vous chaque année le taux de fidélisation des adhérents			
Interrogez-vous annuellement les parents sur leur degré de satisfaction			
Traitez-vous les réclamations ou souhaits des parents			
Faites-vous un retour du traitement des demandes auprès des parents			

Si vous pensez entrer parfaitement dans ce cadre poursuivez votre demande, sinon recontactez-nous plus tard